Bibliothèque cantonale g Sion

Samedi 25 octobre 1913 TELEPHONE 52 53me année No 86.

CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.
" Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.
ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis

PRIX DES ANNONCES :
(la ligne ou son espace)
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

La rentrée

La Rentrée !... Vous souvenez-vous de l'impression qu'il suscitait en vos petites âmes d'adolescents ce simple mot ? Dès qu'il apparaissait sur le bord d'une lèvre cela sentait déjà l'automne, un automne pas comme un autre, une sorte d'automne prématuré, des brumes précoces, des gelées blanches qui n'étaient peut-être que dans vos imaginations, mais qui vous donnaient une de ces sensations de froid...

Car si je dis rentrée, ce n'est point de celle du ou des parlements. Je veux parler de cette autre que, parlementaires ou non, avocats, notaires, médecins, pasteurs d'âmes, géomètres, pharmaciens, architectes, chimistes, ingénieurs, commerçants plus ou moins notables, voire chefs de gares ou simplement journalistes, nous avons tour à tour appréhendée ou souhaitée — oh si peu !

Lorsqu'il s'agit de l'internat surtout, la rentrée ne va pas sans un voile de tristesse. Et si parfois quelques-uns la désirent, c'est pour les nouveautés que ce voile peut cacher : « Une fois qu'ils y seront rentrés, a dit un écrivain parisien, ils trouveront mille choses pour les agiter ou les distraire, mais au moment d'y revenir leur tristesse est grande et je les plains en me souvenant de ce qu'était ma propre souffrance en de pareils jours. Dès le début de septembre, il me suffisait d'apercevoir le bout de cette large étoffe d'or des vacances pour que tout mon plaisir en fût gâté. »

Encore l'auteur de ces quelques lignes ne traduisait-il que des impressions de citadin pour qui septembre marque l'heure de rentrer quelque part et d'aller bon gré mal gré s'enclore. Je l'ai pressenti jadis pour mon compte en constatant combien ceux de la ville s'accommodaient de meilleure grâce que nous des captivités de l'internat. Chaque jour exercé au contact de la société et des choses de maison ou de jardin, l'enfant de grande ville n'éprouve pas, lui, le choc de ces mille et une contraintes qui font l'enfant du plein air si gauche dans les menus détails de la vie intérieure, si emprunté en la présence du supérieur qui le tient sous son regard, sa baguette ou la kyrielle de ses interrogations. Même on est à se demander comment ce galopin si découplé et si vif avant-hier, là-haut parmi les chevreaux, les marmottes et les écureuils, si prompt à envahir pruniers et cerisiers, a pu d'un jour devenir si gêné aux entournures, si lent à la décision, si enclin à douter de soi, si susceptible à la moindre raillerie, en un mot plus dépaysé qu'un taureau dans un magasin de pendules.

Je soupçonne que cet embarras n'est pas la cause moindre de nos tristesses de rentrée. De plus, ne nous force-t-on pas à abandonner la campagne à l'instant où précisément elle accourt chargée de ses dons les plus impatiemment attendus? On nous frustre des joies turbulentes de la vendange, de ces intimités du pressoir où nos curiosités s'exercent aux débats de nos pères sur les questions de la vie civique. Adieu les brisolées et le picolo ! Adieu aussi les grandes prairies sur lesquelles, attristés déjà par la parcimonie de la pitance, les bestiaux traînent un mufle résigné sur les gazons fauves et pelés tout parsemés de feuilles en ballade, pendant qu'à l'écart, autour de quelque flamme de broussaille, de petits bergers, inoccupés, rôtissent des châtaignes, des patates, des pommes et mille produits de maraude. — Ah oui, heureux les déshérités !

Et tout cela sans compter les premières veillées, avec leur cortège de bonnes blagues, de niaises chansons et de douces naïvetés, sans compter surtout les prochaines boucheries avec leur abondance de spécialités : les fricassées, les boudins aux choux, les atriaux, les omelettes de sang aux pommes, les rognons, les greubons...

* * *

Telle était notre façon de résoudre la question de l'opportunité et de la non opportunité de l'internat ou de l'externat. Et la vérité est que nous eussions, alors, voté volontiers la suppression de l'un et de l'autre. Depuis que notre tour d'anciennes victimes est venu de prendre rang parmi les bourreaux, force nous est pourtant d'opter, même de composer. Or, pour être francs, nous devons confesser avoir vu plus d'un farouche adversaire de l'internat se convertir en chemin. Il est non moins juste de convenir qu'il y a des degrés dans le rigorisme de ces institutions.

Quant à la question de savoir si l'internat est un bien ou un mal, nous allons interroger quelques personnages de compétences variées. Le docteur Mathieu disait jadis dans un rapport de congrès : « L'internat est un mal, car il enlève l'enfant et l'adolescent à leur milieu normal d'éducation, la famille, pour le mettre dans un milieu artificiel et trop exclusivement masculin... » Et, plus loin, considérant que le régime de l'externat, au contraire, laissant l'enfant à son milieu naturel, la famille, paraît faire plus de place à l'originalité personnelle, il incline à y voir le remède efficace aux vices du temps présent.

Cependant, bien que tenté d'approuver M. Mathieu, le docteur Toulouse ne tient pas la question pour si simple : « L'externat ou l'internat, dit-il, est une forme accidentelle, nullement liée à la vraie nature de l'éducation. Tous les internats ne sont pas nuisibles au développement de l'individu. L'internat anglais, avec la liberté et l'initiative qu'il laisse aux enfants, en est une preuve. Même dans nos lycées, ajoute-t-il, les élèves tirent de leur vie en commun les avantages que donne partout le contrôle des autres. Ils sont forcés à des pratiques altruistes et à manifester une certaine franchise et des qualités d'audace et d'énergie... »

De même le docteur Toulouse oppose que tout externat n'est pas bon en soi. Il considère que l'externat du lycée ne développe qu'en apparence les qualités personnelles.

La question, nous en convenons, ne saurait être réglée par des considérations ainsi isolées. Au surplus l'internat eut depuis longtemps ses antagonistes et ses défenseurs. Je vais citer à ce propos l'opinion de deux libertaires célèbres ; s'ils ne se prononcent que sur le collège en général, on perçoit cependant que c'est par l'internat qu'ils l'envisagent surtout.

* * *

Henri Rochefort écrivait en 1867, avec sa verve si personnelle et si peu respectueuse des choses et des êtres :

« La vie du collège est factice et antirationnelle. Ce système inexorable, qui met trente enfants, à peine échappés aux caresses passionnées de leurs mères, sous la surveillance d'un seul pion qui ne les connaît ni ne les aime, et dont l'unique besogne est de leur dire de temps en temps :

— Belavoine, vous causez, vous serez privé de sortie dimanche... Pastoureau, apportez-moi ce que vous tenez là dans votre main... Vous ne voulez pas l'apporter ?... Pastoureau sera en retenue jusqu'à ce qu'il ait copié seize fois le second chant de l'*Enéide*.

Ce système, dis-je, ne fera jamais de nos collégiens que des abrutis ou des révoltés. Ceux qui ne s'y aigrissent pas s'y aplatissent et je suis convaincu quant à moi que nous devons en grande partie aux habitudes correctionnelles invétérées dans les lycées, d'avoir une France composée presque tout entière de pleutres ou d'enragés.

Imposer à un garçon de treize ou quatorze ans, neuf heures par jour du silence le plus absolu, n'est-ce pas aller contre la volonté de Dieu qui a fait si déliée la langue de l'enfant ? et le priver de sortie, c'est-à-dire lui enlever le seul bonheur qui lui reste au monde, celui d'aller passer son dimanche chez lui avec ses parents parce qu'il aura dit tout bas à son camarade :

— J'ai perdu mon porte-plume, veux-tu me prêter le tien ?

N'est-ce pas bouleverser chez l'enfance toutes les idées de justice et d'humanité, en disproportionnant sans mesure la faute et le châtiment ? Je ne dis pas qu'il serait bon de laisser les adolescents tenir des discours politiques au milieu des classes, ou verser de l'huile, du pétrole dans les encriers de leurs professeurs. Je ne dis pas non plus qu'il est facile de substituer la tendresse des mères à la sévérité des pions ; tout ce que je veux établir, c'est que parmi ceux qui ont passé sept ans claquemurés dans un collège, il n'en est pas un, peut-être, qui n'ait gardé de cette prison préventive le plus insupportable souvenir.

* * *

Quoique né dix ans seulement après Rochefort, Emile Zola porte un jugement tout opposé. Il nous donne comme il suit ses impressions du collège d'Aix-en-Provence vers 1853. Ce n'était pas encore le temps de l'enseignement laïque, et cependant son jugement est tout favorable à la discipline des internats, laquelle est comme on sait fille de l'éducation catholique :

Rien de plus intéressant à étudier que le petit monde d'un collège. Quand un enfant entre là il peut être certain qu'il va frôler tous les mondes. La société y est représentée en raccourci. C'est le pêle-mêle le plus démocratique qu'on puisse rêver. Les différences sociales s'effacent et j'ai même remarqué qu'un fils de noble y court, plus que le fils d'un paysan, le risque d'être battu. Au collège on ne reconnaît guère que la supériorité des gros poings. Le dictateur de la cour est quelque beau et grand garçon qui saute plus loin que les autres et qui lance la balle avec une grâce et une force particulières. On se rapproche des sociétés primitives, les questions de situations acquises disparaissent : un enfant n'est plus qu'un petit citoyen de la république scolaire, condamné aux mêmes devoirs, vivant la même vie, ne jouissant d'aucun privilège. Il est vrai que cette république n'existe que grâce au pouvoir absolu du directeur.

Certes la méchanceté était grande au collège d'Aix. On se tutoie, mais on se massacre. Les nouveaux venus paient leur entrée de quelque bataille. Certains restent à jamais des souffre-douleur. L'homme est au fond de l'enfant, et l'enfant a ceci pour lui qu'il ne sait point dissimuler : il se jette sur son ennemi et mord. Pour un observateur il y a des notes bien précieuses à prendre dans ces maisons où la génération du lendemain grandit, en dehors des conventions sociales, étalant les libres appétits au milieu du laisser-aller de l'enfance. Plus d'hommes parqués çà et là par la fortune, la naissance ou le talent ; rien que de jeunes bêtes lâchées dans la vie, apprenant l'existence en commun, sans rien cacher encore de leur nature.

Eh bien, selon moi c'est ce qui rend précieuse la vie de collège. Peut-être les études laissent à désirer, peut-être apprendrait-on davantage et plus vite si l'on avait des professeurs chez soi. Mais chez soi on n'apprendrait pas la vie. Que l'enfant batte et soit battu, qu'il souffre et fasse souffrir, qu'il se débrouille de façon à avoir déjà le pied et le cœur solides lorsqu'il entrera dans la société, la vraie et grande.

* * *

Dans tout cela peu ou point il n'est question de l'instruction pure. Zola considère avant tout la formation de l'être, de l'individu, du membre de la société de demain. Et à l'enseignement reclus pratiqué autrefois et aujourd'hui en France comme dans les cantons catholiques de la Suisse, il rend là un hommage éclatant, peut-être plus que mérité, et dont les chefs de ces institutions sont loin de lui savoir quelque gré. Plutôt que de tant dénigrer le solitaire de Médan, ne serait-on pas aussi bien inspiré d'invoquer un si précieux témoignage ? Et au lieu de sans cesse reprocher à la France républicaine la formation d'assassins précoces — lesquels, nous l'avons démontré, viennent tout aussi bien des milieux catholiques — pourquoi ne reconnaîtrait-on pas que c'est l'internat français, plus que l'internat anglais plus haut préconisé par le docteur Toulouse, qui a contribué à produire cette légion de hardis aviateurs dont aucun pays ne peut se flatter d'égaler le nombre et l'audace.

Seulement ces jeunes et hardis voltigeurs de l'air vont au péril avec une telle insouciance de la mort et de ce qui la suivra que cela chiffonne la conception morale des messieurs du *Nouvelliste*. Et c'est assez pour qu'on les blâme ou tout au moins les morigène de montrer tant de courage et de vertu sans regarder autrement le ciel que pour le braver comme des Bielovucic et des Garros, ou pour y gambader dans l'air libre comme un Pégoud.

L. C.

La conscience publique et les tripotages d'un régime

Nous avons promis à nos lecteurs de leur donner quelques appréciations de la presse suisse au sujet des agissements de cet exécrable régime pythonien qui vacille en ce moment sur ses pieds d'argile. La stupeur causée en Suisse par les révélations de notre courageux confrère l'*Indépendant* est telle que nous pouvons considérer le système politique patenté « Python » comme définitivement jugé.

Le *National suisse* :

Ce sera la fin, si le clergé, qui est là bas tout puissant, lâche les hommes actuellement au pouvoir. On dit que c'est ce qu'il fera, de peur d'être entraîné dans l'inévitable débâcle. Nous ne tarderons pas à être renseignés à cet égard.

En attendant, les révélations de l'*Indépendant* causent dans toute la Suisse, on peut le dire, une sensation énorme. La lettre de M. Girod a subitement éclairé d'une lueur fauve les agissements scandaleux d'un régime personnel qui ne reculait devant rien et mettait en coupe réglée les finances de l'Etat. Elle prouve aussi que, dans ce beau canton, la justice était considérée par les hommes politiques au pouvoir, comme un moyen de gouvernement et qu'on la cuisinait à bien plaire. Ces révélations constituent une des pages les plus odieuses de l'histoire d'un régime que les honnêtes gens sont unanimes à condamner.

La *Suisse libérale* :

Par deux fois, il est vrai, les 19 et 22 novembre, le Grand Conseil fribourgeois a expressément reconnu par un ordre du jour la bonne foi de tous ceux qui avaient participé, au nom de la Banque de l'Etat, à la souscription des actions Raoul Pictet. Mais, lorsque ces votes sont intervenus, les députés ne connaissaient pas le document qui vient d'être rendu public. Il faut donc s'attendre, lors de la prochaine session du Grand Conseil, en novembre, à de nouveaux débats sur cette affaire. Les radicaux et les nombreux conservateurs qui commençaient à ouvrir les yeux sur les dangers des méthodes gouvernementales de M. Python ne manqueront pas cette occasion de lui livrer un rude assaut.

Le *Bund* :

Il est vrai que le Grand Conseil a reconnu à deux reprises la bonne foi de ces gens. Admettons qu'il l'ait fait sans que ses membres aient été influencés suivant le système pratiqué auprès des tribunaux par M. Girod. Mais, après les publications qui ont été faites, on a le droit de demander jusqu'où sont tombés, à Fribourg, la loi et le droit. Un particulier est immédiatement mis au courant de tout ce qui est affaire intérieure du gouvernement, et ceux des membres des autorités qui ne jouissent pas d'une confiance particulière sont mis, par les stratagèmes les plus risqués, dans l'impossibilité d'accomplir les devoirs de leur charge.

On leur soustrait, protégé par la signature de ceux qui détiennent le pouvoir politique, la connaissance des faits les plus importants qui concernent leur cercle d'action, et, lorsque les affaires tournent mal, il suffit d'invoquer sa bonne foi pour tout remettre en bon état (sauf les finances de l'Etat, qui sont mises à contribution pour solder le bilan final de pareilles entreprises).

C'est un mélange inextricable d'affaires privées et d'affaires publiques qui sont en jeu ; il est grandement temps qu'elles soient mises au grand jour. Il y a eu des tromperies, il y a eu des faux : le but poursuivi sanctifie tout.

La *Zürcher Post*, jugeant l'attitude de la *Liberté* :

On ne se soustrait pas, par une colère contre l'« indiscrétion », à la nécessité de s'expliquer sur l'accusation de mauvaise corruption.

Le *Démocrate* :

Qu'ont répondu les personnes ainsi mises en cause ? M. le juge fédéral Gottofrey a reconnu avoir eu un entretien avec M. l'avocat Girod, mais sur « une question purement théorique », savoir : un prévenu n'a-t-il pas un moyen d'obtenir la récusation d'un membre de la Chambre d'accusation avant que cette Chambre ait pris la décision de le faire incarcérer. (M. Girod voulait obtenir la récusation du juge cantonal, M. Bourgknecht, qui ne marchait pas !). Au surplus M. Gottofrey nie avoir joué le rôle que lui a attribué M. Girod.

M. Torche, conseiller d'Etat, qui s'est rendu à Lausanne avec M. Girod, met cette démarche sur l'effet du hasard. Il s'est rendu à Lausanne directement de Berne. A la gare de Fribourg le hasard a voulu que M. Girod le rejoignît dans son wagon. A Lausanne, tous deux se rendirent ensemble par hasard chez M. Gottofrey, où M. Torche assista à l'entretien que M. Girod eut avec M. Gottofrey. Néanmoins, M. Torche assure qu'il n'était allé à Lausanne que pour prier M. Gottofrey d'entrer au Conseil d'Etat de Fribourg.

Quant à M. Girod, il proteste contre la publication de sa lettre, qui est, à son avis, un acte « immoral et illicite ». Il prétend que le contenu de ce document est d'ordre privé et ne regarde pas le public. La *Liberté* trouve que c'est « une lettre comme les avocats en écrivent tous les jours à leurs clients » ! Les conclusions qu'on en tire sont de « la pure fantasmagorie, une histoire de Croquemitaine pour effrayer les enfants » ! C'est une cabale montée contre le gouvernement de Fribourg par les libéraux, qui veulent « arrêter le progrès » dans le canton !

Ces explications font sourire. Il est avéré que les faits rapportés par M. l'avocat Girod concernent une affaire où l'Etat a perdu 450,000 fr. ! Personne ne croira que cela est d'ordre privé. Au mois de novembre 1912, M. Musy, directeur des finances, déclarait au Grand Conseil que « toutes les circonstances de cette affaire étaient gravement irrégulières et profondément regrettables. » M. Python, dans un grand discours, avait reconnu la faute commise et notamment l'existence de manipulations financières, incorrectes. Mais, bien que les membres du Conseil d'Etat eussent agi sans autorisation, ils ne suppor-

tèrent nullement les conséquences de leur acte illicite ; ce fut la Caisse d'Etat qui paya les pots cassés. Affaire privée ! Pour ce qui est des progrès économiques accomplis dans le canton de Fribourg, il suffit de rappeler les pertes subies dans les entreprises plus ou moins louches, comme celle de Schkaff, des forêts styriennes, du Germano-Suisse, du village suisse de Paris, etc., où des millions ont été engloutis.

Les *Basler Nachrichten* estiment que le gouvernement fribourgeois laisse impression qu'il s'est empêtré dans les filets d'une corruption déréglée et elles attribuent la possibilité de ces scandales à l'absence de contrôle et concluent à la nécessité d'un renforcement de l'opposition dans les pouvoirs publics. Le journal bâlois comprend que M. Weissenbach, auquel M. Python refusait un droit de contrôle sur les actes du Conseil d'Etat et ne concédait qu'un droit de « loyale coopération », ait quitté le gouvernement.

Le *Journal de Genève* sonne longuement et vigoureusement l'agonie du régime pythonien et dit entre autres :

Nos Confédérés fribourgeois qui, en trop grand nombre, avaient confiance en leur gouvernement, se montrent scandalisés des menées ténébreuses de ses grands chefs, révélées par la publication de ces documents.

Le scandale s'est mué en stupeur, écrit un conservateur catholique à la *Gazette de Lausanne*, quand on a connu, par la *Gazette* de samedi, le texte de la trop fameuse *déclaration* dont, soit dit en passant, l'original est de la main même de M. Python.

Nous sommes obligé de limiter là nos citations pour aujourd'hui. Elles suffisent déjà pour montrer combien le régime Python est discrédité en Suisse et quelle indignation républicaine il soulève.

CANTON DU VALAIS

Tribunal cantonal

II. Section en matière de denrées alimentaires.

1. N. N. coupable de contravention aux art. 25, 26 et 40 (vente de fromage margariné non conforme) est condamné à fr. 1200 d'amende.
2. N. N. coupable d'avoir vendu du café moulu mélangé de trop forte quantité de matières étrangères est puni d'une amende de fr. 60.
3. N. N. pour falsification de lait est puni d'une amende de 50 fr.
4. N. N. et N. N. coupables d'avoir tenté de mettre dans le commerce de la viande impropre à la consommation sont punis de fr. 500 d'amende chacun.
5. N. N. coupable d'avoir vendu du vin artificiel est condamné à une amende de 800 fr. avec emprisonnement en cas de non payement. (Récidive.)
6. N. N. coupable d'avoir vendu du vin additionné d'alcool est puni d'une amende de fr. 300 avec emprisonnement en cas de non payement.

Greffe du Tribunal cantonal.

Nos expéditions de moûts en 1913. — La statistique officielle a été clôturée le 18 octobre. Elle accuse 746,699 litres en 1151 fûts, au prix moyen de 90 ct. le litre. L'année dernière, nous avons expédié 4.448.229 litres en 7376 fûts, a 50 ct. le litre, et en 1911 plus de 6 millions de litres à 45 cent. environ.

En estimant la valeur de l'exportation de 1913 à fr. 670.000, nous arrivons à un déchet de un million et demi de francs environ.

C'est Sion qui vient, comme de coutume, en tête avec 344,381 litres, puis Riddes 89,037, Sierre 87,622, Martigny 83,871, St-Léonard 68,894, Granges 39,287 et Ardon 33,517.

Exposition valaisanne d'Aviculture à Sion les 25, 26 et 27 octobre

C'est demain samedi, à 9 h. du matin, que l'Exposition valaisanne d'Aviculture ouvre ses portes au public.

Cette grande et intéressante manifestation avicole aura lieu dans le vaste local de la halle de gymnastique, derrière le bâtiment du nouveau collège, lequel, étant donné le grand nombre de sujets annoncés, sera encore trop petit. En effet, plus de 250 sujets sont déjà inscrits, dont environ 200 poules de toutes races et de toutes tailles, depuis les petites Italiennes jusqu'aux monumentales Brahama; les fines Faverolles, les superbes Gélines de Touraine coudoieront les puissants Grands Combattants Indiens.

On y remarquera aussi de splendides lots de lapins, depuis les plus petites races jusqu'aux immenses Béliers et aux Géants des Flandres.

Les pigeons de toutes variétés y seront aussi dignement représentés ainsi que les oies, dindons, canards, etc.

Une couveuse en action fonctionnera pendant l'exposition et sera une attraction peu ordinaire pour les personnes qui n'ont jamais vu de petits poussins sortir de la coquille ; cette éclosion aura lieu dans la journée de dimanche 26 courant.

Le prix d'entrée est fixé à 0.30 ct. par personne, 0.20 ct. pour les enfants et 0.10 ct. pour les écoles.

Nous engageons vivement toutes personnes désireuses de voir quelque chose de nouveau et surtout d'intéressant d'aller, visiter cette exposition qui, ainsi que nous le disions en commençant, sera ouverte aux visiteurs les samedi 25, dimanche 26 et lundi 27 octobre.

Des billets de tombola à 0.30 ct. le billet seront vendus dans l'intérieur de l'exposition ; les prix de cette tombola sont formés en grande partie de volailles. Le tirage aura lieu lundi 27 courant, jour de clôture, dans le local même de l'Exposition.

Comprendra qui pourra

Le *Nouvelliste* du 18 octobre publie un article qui voudrait répondre à celui où nous avons relevé l'activité généreuse de gouvernements radicaux et mis en parallèle les étranges propos tenus par son « éminent » collaborateur M. D.

L'Eglise ne conteste pas, affirme Ch. St-Maurice, que le radicalisme ne fasse pas du bien. Chaque parti a deux programmes : un programme matériel et un programme moral. Or, le programme matériel des radicaux est bon. Les cléricaux l'appuient dans plusieurs pays, notamment en Suisse. *Le travail est une des plus grandes vertus chrétiennes.*

Mais c'est sur le programme moral que le *Nouvelliste* n'est pas d'accord. Il paraît donc que quand on protège l'ouvrier, le petit paysan, la femme, le mineur, qu'on lutte contre les maladies infectieuses, qu'on combat l'alcoolisme, qu'on élève l'instruction, etc., etc., que c'est là un programme matériel qui n'a rien de moral. Que sont donc ces lois protectrices, de véritable esprit chrétien ? Comprendra qui pourra.

Il n'y a pas deux programmes dans un parti, c'est faux. Tout véritable progrès a ses conséquences morales aussi. Et nous refusons de confondre les deux mots chrétien et clérical, qui à l'heure actuelle sont des antonymes évidents.

Subside fédéral. — Une subvention fédérale de 40 % du prix d'achat du domaine de la Sapina est allouée aux communes de Chalais et de Grône pour son reboisement.

A la « Gazette ». — A la suite des récentes révélations sur les scandaleuses pratiques des dirigeants du régime fribourgeois et devant la réprobation universelle qu'elles ont soulevée en Suisse, nos journaux conservateurs se sont trouvés dans un cruel embarras.

Garder le silence, c'était approuver tacitement les critiques acérées et méritées de toute la presse non inféodée au Grand-Maître de Fribourg ; prendre sa défense et approuver des manœuvres louches et condamnables, c'était s'en rendre complice.

C'est alors que le nouveau et zélé rédacteur de la *Gazette* imagina de couvrir de mon autorité — peu importante, du reste — le gouvernement de Fribourg.

Rappelant le discours que j'ai été appelé à prononcer au nom du bureau du Grand Conseil, le jour de la clôture officielle de notre exposition industrielle de 1909, la *Gazette* me fait dire que j'ai invoqué Fribourg comme modèle à suivre pour notre gouvernement.

Or, le major de table du banquet de clôture voudra bien me permettre de lui affirmer que j'ai aussi bon souvenir que lui des paroles que j'ai prononcées et qui peuvent être résumées comme suit :

« Un pays ne doit pas songer uniquement à éviter toutes dépenses et négliger par là des œuvres de haute nécessité. Il y a des dépenses qui sont indispensables mais qui deviennent productives et par la suite enrichissent. Une nation qui jouit d'un bon crédit et qui peut rembourser à longue échéance ne doit pas craindre de faire des dépenses de ce genre lorsqu'elles sont commandées par l'intérêt du pays et son développement futur. »

Et je citais le canton de Fribourg comme n'ayant pas craint de dépenser beaucoup pour le développement de son réseau de chemins de fer et pour l'utilisation industrielle de ses forces hydrauliques.

Ai-je par là approuvé le régime Pythonien dans sa tortueuse politique, dans ses errements réprouvés par la saine opinion publique, dans ses attitudes qui ont provoqué la réprobation générale et que les scandales récents n'ont fait qu'accentuer ?

Ne généralisons pas, Monsieur le Rédacteur ; laissez-moi garder la responsabilité de mes paroles, mais ne venez pas les travestir pour les besoins de la pitoyable cause que vous essayez en vain de défendre.

Le régime ultramontain de Fribourg est en trop fâcheuse posture pour qu'il soit possible de lui refaire une virginité et vous vous compromettriez en voulant pallier ses turpitudes.

Et pour finir souhaitons ensemble que le Valais, pour son honneur et pour son avenir, ne connaisse pas un jour un pareil régime.

C. Défayes.

La zone des Fortifications. — Le Conseil fédéral publie une ordonnance concernant l'arpentage dans la région des fortifications. D'après cette ordonnance, il est interdit de prendre des vues et des mesures, ainsi que des plans dépassant 1/50000 sans autorisation du département militaire.

La publication des plans du cadastre pour ces territoires est limitée. La copie de parties de plans n'est permise qu'avec l'autorisation du département militaire. Les terrains sur lesquels se trouvent les fortifications sont exclus du cadastre.

Un second arrêté fédéral délimite les zones des terrains des fortifications, elles comprennent principalemunt les communes situées dans les districts suivants : Fortifications de Saint-Maurice, Martigny, Monthey et Saint-Maurice.

Foire renvoyée. — La foire d'Aigle du 25 octobre 1913 n'aura pas lieu.

Ça doit se passer dans l'ombre

Le *Nouvelliste*, la *Gazette*, avec la presse pythonienne, s'indignent de la publication de la lettre Girod. C'est une lettre privée, dit la bonne presse, écrite par un avocat à son client.

Cette lettre est dans le dossier du procès Sallin. Elle concerne une affaire *publique*. Cette lettre est connue de la magistrature, des plaignants (Etat de Fribourg — voilà encore une personne privée !), de l'accusé, des plaideurs, etc.

Depuis quand l'extorsion d'un demi-million à la caisse de l'Etat constitue-t-elle une affaire privée ?

Le *Libéral genevois* écrit à ce propos ces justes réflexions :

« M. Girod s'est plaint de la publication de cette lettre, publication dans laquelle il affecte de voir une indiscrétion coupable. Il en a donc reconnu l'authenticité. Puis il s'est efforcé de la faire accepter comme l'acte légitime d'un avocat soucieux des intérêts de son client. Donc, il a confirmé les allégations qu'elle contient.

« M. Girod essaie de faire passer les démarches dont parle sa lettre comme légitimes et naturelles.

« Pourquoi, alors, y exprime-t-il au début la crainte qu'un jour ou l'autre elle ne tombe dans des mains étrangères ? »

Le jésuitisme clérical a ces procédés-là.

Précisons. — Dans notre dernier n°, nous écrivions en parlant des affaires fribourgeoises :

« Quelles braves gens, les purs qui font l'admiration de notre Société d'éducation politique, des Pralong et des « éminents » auteurs de « grains de bon sens » chargés de nous calomnier pieusement trois fois par semaine ».

On nous demande de préciser de quel M. Pralong il s'agit. Très simple : Il est question de celui qui porta un toast à M. Python dans une réunion de la Société d'éducation où l'on ne fait pas de politique. Sauf erreur, cet admirateur de Python est président de *Sallins*, avec un « S ». Comme tous ces noms vont bien ensemble.

Exemple à suivre. — Le préfet du district d'Aigle a condamné à 40 fr. d'amende un écolier de Villeneuve qui s'amusait à tirer sur des oiseaux.

Le remède est bon et, avec une ration de bois vert quelque part, serait à recommander également aux jeunes étourdis qui, chez nous, se livrent encore trop souvent à ce genre de sport, écrit avec juste raison la *Gazette*.

Leytron. — Nous tenons à signaler à qui de droit le respect que nos autorités communales professent à l'égard de la Constitution et de la loi.

Le vice-président du Conseil communal ayant épousé la sœur d'un autre conseiller, a créé de ce fait un cas d'incompatibilité entre eux. Il devait donc immédiatement se démettre de ses fonctions communales. Au lieu de cela, les deux beaux-frères continuent à siéger côte à côte, sans le moindre scrupule, sous l'œil bienveillant de leurs autres collègues.

Faudra-t-il qu'une réclamation formelle soit adressée au Conseil d'Etat pour mettre ordre à pareil abus ? **V.**

Ecrasé par le train. — Un nommé Louis Dumoulin, de Villette, Bagnes, menuisier, âgé de 72 ans, a eu la tête presque tranchée par le train en gare de Martigny mercredi soir.

L'accident est survenu à environ 200 mètres

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris

12

Le Puits mitoyen

par

Pierre SALES

Tous les doutes qui avaient envahi l'esprit de Paul, lorsqu'il avait vu le visage si sympathique de Jacques, s'évanouissaient. Le crime était découvert et l'assassin cédait au besoin impérieux de revoir sa victime.

... Le lendemain, Paul Merseins était prêt avant quatre heures et déposait sa valise dans la voiture.

Le voiturier manifesta son étonnement :

— Monsieur repart déjà ?

— Oui. J'ai terminé mes affaires.

— C'est que... j'ai déjà un voyageur.

— Il y aura place pour nous deux. Voici encore quarante francs.

Cependant, malgré sa résolution, Paul éprouva un sentiment d'horreur, quand il se vit assis auprès d'un homme qu'il croyait être un assassin.

Jacques, dont la nature semblait dominée par l'insouciance, n'avait plus, sur son visage, l'expression de tristesse qui l'avait contracté la veille, quand on avait parlé de l'assassinat de Jean Faradès. Il ne fit aucune observation sur son compagnon de voyage. Il leva simplement son chapeau et prononça un : « Bonjour, M'sieu ! » très allègre.

Comme le cocher lui disait :

— Ça doit ennuyer vos parents de vous voir repartir aussi vite ?

Il répondit :

— Je leur ai affirmé que ma maison me rappelait à Paris... Bah ! je reviendrai avant peu.

Il se mit à siffler gaiement et la voiture partit.

Parfois il causait avec Paul, mais sans se lier avec lui.

Paul commençait à croire qu'au lieu de se diriger vers Paris son compagnon filerait en Espagne.

— J'en serai quitte pour le faire arrêter à la frontière ! pensait-il.

Cependant, au chemin de fer, Jacques Vélizay prit son billet pour Bordeaux. Paul l'imita et monta dans son wagon. Là, le Méridional le dévisagea :

— Paraît que nous devons être compagnons de route... encore ? Hein, M'sieu ?

Puis, il s'étendit dans un coin, en murmurant :

— Voilà près de deux mois que je suis en bateau ou en chemin de fer. Je tombe de sommeil. — Vous allez à Bordeaux ?

— Oui.

— Vous seriez bien aimable de me réveiller quand nous arriverons.

— C'est convenu.

Jacques, s'enveloppant de son manteau, pour se protéger contre la fraîcheur de la matinée, s'endormit comme un honnête homme.

On arriva à Bordeaux vers le soir. Jacques n'avait pas mangé de la journée. Tandis qu'il s'installait à une table du buffet, Paul Merseins le quitta et alla porter une dépêche au télégraphe, afin de prévenir le parquet de Paris. Depuis qu'il s'occupait de cette affaire, il avait appris l'adresse particulière de M. Beaulieu.

« Jacques Vélizay, avait-il mis sur sa dépêche, l'assassin présumé de Jean Faradès, arrivera demain matin Paris, gare d'Orléans, par train cinq heures trente. C'est un jeune homme brun, qui porte la barbe en officier et qui est vêtu d'un complet gris. Il a à la main une valise jaune. »

Puis l'amateur policier revint prendre sa place à une table qui touchait celle de Jacques. Le Méridional prononça :

— Encore compagnons de route, M'sieu ?

— Ça dépend ; où allez-vous ?

— Moi ? je vais à Paris, dit Jacques.

— C'est comme moi.

De nouveau, dans le rapide, Paul ne dormit pas une minute et surveilla Jacques qui, bien étendu, n'ouvrit pas les yeux une seule fois.

Quand le train entra en gare de Paris, Paul remarqua qnatre hommes en bourgeois, qui examinaient avec soin toutes les voitures.

— Nous sommes à Paris, voisin, dit-il en frappant sur l'épaule de Jacques.

— Paris ?... Ah ! tant mieux !... Merci, M'sieu !...

Aussitôt que la portière fut ouverte, un des bourgeois s'approcha de Jacques, qui descendait, et le salua :

— Pardon, Monsieur, est-ce bien à M. Vélizay que j'ai l'honneur de parler ?

Pendant ce temps, les autres agents entouraient Jacques, qui répondait :

— Vélizay, Jacques Vélizay. Parfaitement ! Que puis-je pour votre service ?

— Au nom de la loi, je vous arrête sous inculpation d'assassinat ?

IV

JACQUES VÉLIZAY

Jacques Vélizay, la figure goguenarde, s'éveillant, prit, par les deux épaules, le personnage qui venait de s'adresser à lui :

— Vous dites, s'il vous plaît, M'sieu ?

— Que je vous arrête, au nom de la loi, sous inculpation d'assassinat.

(*A suivre*).

du bâtiment aux voyageurs, près de l'entrée de la ligne du M.-O., dans un endroit où il n'y a que les employés de gare qui doivent circuler. Le malheureux a dû être écrasé par le dernier train du M.-O. arrivant à 7 h. 52 à la gare des C. F. F.

On ne sait comment l'accident a pu se produire.

Un cyclone à la gare de Martigny. — Mercredi après-midi, à 2 h. 15, le vent, qui faisait rage depuis le matin, a emporté la toiture de la marquise de la gare sur une longueur d'environ 80 mètres. Le toit emporté est celui qui couvrait le quai entre les CFF et la ligne du Martigny-Châtelard.

La violence du vent — qui prit à ce moment les proportions d'un cyclone — a été telle que deux pylônes en fer et trois montants de bois fixés sur des blocs de granit ont été complètement arrachés du sol. Un autre pylône métallique surmontant le bâtiment des W.-C. a été littéralement tordu.

La toiture entière fut transportée contre l'Hôtel Terminus, qui fut préservé par la rangée de hauts acacias qui borde la route à cet endroit. Le toit des W.-C. à moitié arraché du côté nord, faillit subir le même sort.

Un grave accident a risqué de se produire : M. Jean Troillet passait avec son char précisément au moment où la toiture de la marquise était enlevée par le vent et celle-ci passa au-dessus de lui heureusement sans le toucher.

Le travail de nuit aux C. F. F. — Le personnel des C. F. F. s'agite en vue d'obtenir une nouvelle amélioration de salaire sous formes de suppléments pour travail de nuit. Voici un résumé de ses revendications :

1. Application aux cheminots des C. F. F. du même traitement qu'aux autres catégories du personnel au service de la Confédération ; or, les postes, les télégraphes et les douanes accordent pour le service de nuit un supplément de traitement allant jusqu'à 2 fr. par nuit.

2. Le travail de nuit cause au personnel des C. F. F. des frais supplémentaires, qui ne peuvent être compensés par les augmentations prévues dans la nouvelle loi sur les traitements, vu que ces augmentations suffisent à peine à compenser le renchérissement de la vie.

3. Les suppléments pour service de nuit ont été accordés, non sans lutte, au personnel de l'ancienne Compagnie du Gothard ; pour quels motifs ne seraient-ils pas accordés à tout le personnel de notre réseau national ?

4. Le service de nuit est à la longue nuisible à la santé et cause plus d'accidents que le service de jour.

5. La Direction générale est légalement compétente pour accorder ces suppléments.

Chronique de Fully

L'éclairage électrique — Départ d'un émigrant. La brisolée.

Samedi 18 octobre, les villages de Vers l'Eglise et La Fontaine ont été, pour la première fois, éclairés à l'électricité.

Samedi 18 octobre, la fanfare de Fully et plusieurs amis ont accompagné à la gare M. Alexis Carron et sa famille émigrant pour la seconde fois en République Argentine.

Alexis Carron est très regretté parmi les progressistes de Fully. Nous lui devons l'accomplissement de bien des travaux, entr'autres le partage des terrains communaux de la plaine et l'amélioration de l'alpage de Louisine.

Comme M. Carron est dans une situation de fortune aisée, nous ne doutons pas qu'il revienne à Fully déployer son activité et ses connaissances.

Honneur à ce dévoué citoyen.

Notre fanfare donnera de nouveau son bal traditionnel des chataignes le dimanche 26 octobre. L'installation qu'elle a établi dans la la cour et la grande salle du Collège satisfera tous les visiteurs, même par le mauvais temps.

FOIRES

Martigny-Bourg, le 20 octobre 1913.

	ANIMAUX sur foire	vendus	PRIX inférieur	supér.
Chevaux	20	9	550	800
Poulains	2	—	—	—
Mulets	19	11	400	800
Anes	7	7	130	400
Taureaux reprod.	25	14	150	280
Bœufs	10	2	300	—
Vaches	350	120	180	350
Génisses	140	60	150	380
Veaux	10	10	70	85
Porcs	40	30	45	110
Porcelets	80	50	—	15
Moutons	50	50	15	30
Chèvres	30	20	20	40

Police sanitaire bonne.

Guguss'. — Le n° d'aujourd'hui contient une gravure représentant deux bigotes de Collombey se battant devant l'église au sortir des vêpres.

Bagnes. — Un pauvre homme du village de Verbier, célibataire et sexagénaire, atteint depuis quelque temps de misanthropie, s'est enfui de son domicile, où il habitait conjointement avec des parents, pendant la nuit du 14 au 15 octobre. On sait qu'il s'est dirigé du côté de la montagne. Mais malgré des battues faites en tous sens et plusieurs jours de suite par un grand nombre de personnes, on n'a pas retrouvé le fugitif.

X.

Chronique locale

ROYAL BIOGRAPHE

« Le Bossu », l'œuvre populaire de Paul Féval adaptée pour le cinématographe avec l'autorisation des héritiers du célèbre romancier, telle est l'importante vedette que nous offrira dimanche le Royal Biographe.

Cette vue de grande envergure qui ne mesure pas moins de 1500 mètres et dont le passage sur l'écran dure 1 heure 3/4 à donné lieu à un déploiement de mise en scène considérable et a été interprêtée magistralement par une pléïade d'artistes réputés en tête desquels vient Henry Krauss, le créateur de Jean Valjean des Misérables, que tout le monde voudra voir dans le rôle de Lagardère ; et pour terminer « Mon mariage » comique.

Concert de l'Harmonie

Dimanche 26 octobre concert-apéritif sur la Place centrale.

Gym d'hommes

La société de la Gym d'hommes est convoquée au local d'exercices mercredi prochain à 8 heures du soir.

A l'ordre du jour figurera entr'autres le renouvellement du comité.

Confédération suisse

Budget de 1914

Le Conseil fédéral a terminé à peu près l'examen du budget de 1914 ; il a opéré une série de réductions sur les dépenses prévues par les départements.

Société nouvelle

L'« Epargne Suisse » qui vient de se créer à Genève, sur des bases solides, mérite d'être signalée par la simplicité de son fonctionnement ; cette société intéresse tout le monde.

Par sections de 50, elle groupe ses adhérents ; la cotisation est de 5 fr. par mois et, rien n'étant plus vrai que l'union fait la force, des dossiers importants de bonnes obligations peuvent ainsi être constitués.

Droit de démission ou de cession, remboursement des fonds garanti, frais d'administration limités au strict nécessaire, tout cela est de nature à donner confiance lorsqu'on tient compte de la sérieuse administration qui dirige les destinées de cette société.

L'aéroplane de Bider

Bider vient de recevoir une indemnité de 9900 francs, considérée comme équivalente pour le bris de son appareil pendant les dernières manœuvres.

Nouvelles des Cantons

ZURICH

Audacieux malfaiteurs

Avant hier matin, un négociant domicilié Schweizergasse, 21, à Zurich avait envoyé sa femme encaisser une somme de cinq cents francs au bureau de chèques de la poste centrale. Cette somme devait être ensuite versée à la Volksbank.

Sa mission remplie, l'épouse du négociant rentra chez elle. Mais, à peine avait-elle pénétré dans son appartement que deux individus s'élancèrent sur elle et lui lancèrent du poivre dans les yeux. Ils s'emparèrent de son réticule dans lequel se trouvait un carnet de compte-courant au montant de 7594 francs et prirent la fuite.

Il est probable que les deux malfaiteurs avaient suivi leur victime à sa sortie de la poste. Aveuglée par le poivre, la malheureuse femme n'a pas pu donner le signalement de ses audacieux agresseurs.

GRISONS

Empoisonnés par du civet

On mande d'Ardez (Engadine-Inférieure) que le Dr Baer, ingénieur des Chemins de fer rhétiques, et le Dr Florian Melcher, auteur de l'*Idiotikon rhéto-romanche*, sont morts subitement jeudi après-midi, après avoir mangé du civet de chamois.

Une enquête a été ouverte.

Aux amis du *Confédéré*

Dès que vous pensez qu'une information peut intéresser nos lecteurs, faites-nous en part immédiatement par carte postale, par lettre ou au téléphone. Vous contribuerez ainsi au développement de l'organe des radicaux valaisans.

Paris-Le Caire en aéroplane

L'aviateur français Daucourt et son passager, M. Roux, ont quitté Paris mardi pour gagner, par la voie des airs, la Turquie, l'Asie mineure et l'Egypte.

Leur itinéraire comprend, en Europe : Belfort, Schaffhouse, Vienne, Budapest, Belgrade, Bucarest, Varna, Constantinople ; en Asie : Eski-Chéhir, Koniah, Eregli, Adana, Alexandrette, Alep, Homs, Beyrouth, Jaffa, Jérusalem, Gaza ; en Afrique : El-Arich, Port-Saïd, Héliopolis, Le Caire

Rien d'aussi hardi n'a encore été tenté. Le parcours est de 5400 kilomètres.

La première étape

L'aviateur Daucourt est arrivé à Schaffhouse hier, jeudi, à 4 h. 55 de l'après-midi avec son passager. Il a exécuté un magnifique vol au-dessus de la ville et a atterri sans accident sur la grande place d'Ebnat, en présence d'une foule énorme.

Daucourt était parti à 3 h. 15 de l'après-midi de Belfort où il s'était arrêté pendant 3 heures. Il a accompli le parcours Belfort-Schaffhouse en 1 h. 40. Il repart aujourd'hui vendredi pour Vienne.

Nouvelles étrangères

LES AFFAIRES D'ORIENT

La Serbie retire ses troupes

Les représentants de la Serbie chargés de faire connaître aux grandes puissances la décision prise par la Serbie d'évacuer les positions occupées en territoire albanais n'ont pas remis de note écrite. Ils ont seulement communiqué les intentions du cabinet de Belgrade telles qu'elles sont définies par leurs instructions. Mais cette communication officielle est péremptoire, et ordre a d'ailleurs été donné aux troupes de se retirer.

Il semble que le gouvernement austro-hongrois n'ait suscité toute cette affaire que pour se donner les apparences d'un succès diplomatique à la veille de la session des Délégations et des explications qu'il aura à fournir aux représentants des deux Etats de la monarchie. Les commentaires triomphants dont la presse officieuse accompagne la nouvelle de la capitulation serbe, achèveraient de le faire croire.

La presse indépendante constate au contraire l'étonnement légitime que doit inspirer au pays un ultimatum dont, en cas de résistance de la Serbie à la loi du plus fort, pouvait sortir une guerre pour assurer aux Albanais quelques arpents de montagnes. Elle constate également que le comte Berchtold qui s'emploie contre une contre-offensive serbe en Albanie s'est bien gardé de le faire contre toute incursion albanaise en Serbie.

Le parti militaire austro-hongrois accueille fort mal le règlement de l'incident austro-serbe, règlement provoqué par l'attitude énergique de la Triple-Entente.

Comme on n'ose au moins actuellement s'en prendre à la Triple-Entente, c'est encore la Serbie qui est menacée. Il faut s'attendre à un prochain renouvellement de la menace autrichienne sous le plus insignifiant prétexte, et il faudra cette fois compter avec l'exaspération du parti militaire dont la propagande agressive fait malheureusement quelques progrès dans l'opinion.

Japon

Grave collision de trains

Un train express transportant 400 pélerins est entré en collision avec un train de marchandises.

Six voitures de l'express et deux du train de marchandises ont été détruites.

Il y a vingt morts et cent blessés plus ou moins grièvement.

Etats-Unis

Terrible ouragan en Louisiane

Une dépêche de la Nouvelle-Orléans annonce qu'un terrible cyclone vient de dévaster la Louisiane.

Trente personnes auraient péri et le nombre des blessés dépasserait 200.

Les dégâts sont considérables.

Encore une catastrophe minière

Une dépêche de Dawson (New-Mexico) annonce que 130 ou 180 mineurs ont été ensevelis à la suite d'une explosion qui s'est produite dans la mine Stage Canon. On a sauvé cinq hommes. De nombreuses équipes de sauveteurs s'efforcent de pénétrer dans l'intérieur de la mine. On croit qu'un fort courant d'air a été établi et qu'on pourra délivrer de nombreux ensevelis. Une foule de femmes et d'enfants stationnent autour des puits.

A toute époque de l'année on peut prendre

un abonnement au Confédéré

Avis très important à nos abonnés

Les abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour 1913 sont priés de nous envoyer le montant à notre compte de chèques No II. 458 ou de venir s'en acquitter au bureau du journal.

L'envoi du journal sera supprimé à ceux qui ne tiendraient pas compte du présent avis.

HERNIE

Tous les hernieux torturés par de mauvais bandages et désireux d'être immédiatement délivrés des ennuis et des dangers de leur infirmité, doivent porter les bandages du Docteur L. BARRERE, (3, boulevard du Palais, Paris) adoptés par le Comité d'Hygiène de l'Armée Française.

Ces célèbres appareils, qui viennent d'obtenir un Grand Prix à l'Exposition universelle de Gand, sont légers et souples et cependant ils contiennent les hernies dans toutes les positions et ne se déplacent jamais.

Nous croyons donc rendre service à nos lecteurs et lectrices atteints de hernies, éventrations, etc., en leur conseillant de profiter du passage du représentant de la maison Barrère, M. Demaurex, bandagiste, 10 place de la Fusterie à Genève, qui recevra gratuitement a :

SAINT-MAURICE, Hôtel du Simplon, le mardi 11 novembre ;

SION, Pharmacie Pitteloud, rue de Lausanne, le mercredi 12 novembre.

Nous recommandons aussi à nos anciens clients de profiter du passage de M. Demaurex pour lui faire constater si leurs appareils vont bien ou s'ils doivent être modifiés. Il recevra le matin de 9 h. à midi et l'après-midi se rendra à domicile sur demande.

Bas à varices, appareils orthopédiques, ceintures ventrières pour le traitement des affections abdominales et de l'obésité.

N'achetez
aucune machine à écrire
sans demander à l'essai
la „Typo visible"
réunissant toutes les qualités des machines réputées.
Prix 290 fr.
Agent exclusif pour le canton du Valais :
Librairie-Papeterie Marschall, Martigny
Prospectus franco. — Téléphone 51

Fabrication de choucroute
GROS - DÉTAIL

J'offre de la choucroute 1re qualité de bon goût, coupe fine, en tonneaux de 20 à 100 kg. à 16 cent. le kg. pour les revendeurs.
Expédition prompte et soignée.
Etablissement d'horticulture, Grund-Glis, Brigue
Téléphone 30

Femme de chambre
On demande une jeune fille pour le service des chambres et apprendre le service de salle dans un Hôtel-Brasserie de la Suisse française. Ecrire avec certificats et photog. sous chiffres U 27515 L à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

Le Dr Jos. de Kalbermatten
à Monthey
a repris ses consultations

Chambles meublées chauffables
à louer à Martigny. S'adresser au Confédéré.

Argenterie
A vendre d'occasion l'argenterie, en bon état, d'un Hôtel-Restaurant.
S'adresser au bureau MORAZ Frères, Montreux.

Belles châtaignes
15 kg. fr. 3.75 franco. — 100 kg. fr. 15 port dû
MORGANTI & Co, LUGANO

A vendre
vieux journaux et papiers d'emballage
à 8 fr. les 100 kg. Téléphone 51
Librairie-Papeterie MARSCHALL, Martigny

DIABÈTE-ALBUMINURIE
MALADIES URINAIRES
organes génitaux et urinaires des 2 sexes, hémorroïdes, mal. secrètes. Guéris. radicale, rapide et sans rechute par extraits de plantes inconnues. Dem. la broch. No 19, **avec nombreuses attestations, à l'inventeur même Docteur Damman,** 76, rue du Trône, Bruxelles, Belgique ou à son dépôt Av. d'Echallens, 12, Lausanne. (Prière ind. de quelle mal. il s'agit.)

Rappelez-vous que vous pourrez toujours manger d'appétissantes
râclettes, tranches au fromage, fondues
au Café de la Place, Martigny-Ville.

Bal et match aux quilles

organisés par la fanfare l'« Abeille » les 19 et 26 octobre 1913
au Restaurant des Voyageurs, à Riddes

Pépinières du Domaine des Iles

Recommandées par l'Etat du Valais

Agriculteurs, soucieux d'une bonne réussite, venez choisir en pépinières des arbres faits dans le pays et évitez d'acheter la marchandise étrangère. Choix sélectionné d'abricotiers Luiset, pommiers, poiriers, pêchers, pruniers, cognassiers, cerisiers, noyers greffés.

Tiges, pyramides, palmettes, gobelets, cordons, groseilliers, cassis, framboisiers, noisetiers, griffes d'asperges „géante hâtive d'Argenteuil". Osiers sélectionnés, conifères. Plants forestiers. Plantes grimpantes, rosiers et arbustes à fleurs.

Ch. PETER, Martigny

Liquidation ! !

Machines à coudre et Vélos, les premières marques du monde, vendus à tout prix.

Demandez le catalogue : Agence Commerciale, Case 1300 Genève.

Pour la Toussaint

Arbustes de cimetière

Frênes pleureurs } haut. 1 m. 50 à 1 m. 80.
Saules pleureurs }

Rosiers pleureurs, cyprès, ifs, roses de Noël

Pépinières du Domaine des Iles, Ch. Peter, Martigny

Vins en gros

Maison A. Rossa, Martigny

Prochain arrivage de vins nouveaux italiens
blancs et rouges

Se recommande. **A. ROSSA, Vins, Martigny.**

INFAILLIBLE et Pour soumettre, même à distance une personne au caprice **Sérieux** de votre volonté, demandez à M. STEFAN, Boulev. St-Marcel, 72, Paris, son livre Forces inconnues, GRATIS.

Tendez la main à la fortune !

Une importante chance de gain est offerte par la

Grande Loterie d'Argent

Garantie par l'Etat de Hambourg

car nouvellement elle a été munie de **gains beaucoup plus nombreux et bien plus gros** que jusqu'ici, consistant en **106.000 billets**, dont **46,020 lots, 8 primes** et 10,000 billets gratuits partagés en 7 classes.

La somme totale des prix s'élève à

Treize Millions 731,000 Marcs

Le plus gros lot, au cas le plus heureux, sera de

1,000,000
Un million de Marcs
spécialement

1	à	500 000	= 500 000
1	à	300 000	= 300 000
1	à	200 000	= 200 000
1	à	100 000	= 100 000
1	à	90 000	= 90 000
2	à	80 000	= 160 000
2	à	70 000	= 140 000
2	à	60 000	= 120 000
2	à	50 000	= 100 000
2	à	40 000	= 80 000
2	à	30 000	= 60 000
7	à	20 000	= 140 000
3	à	15 000	= 45 000
16	à	10 000	= 160 000
56	à	5 000	= 280 000
128	à	3 000	= 384 000
212	à	2 000	= 424 000
525	à	1 000	= 525 000
639	à	500	= 319 500
28 439	à	250	= 7 109 750

15 986 à M 7500, 6000, 4000, 2500, 1500, 400, 300, 220, 200, 175, 150, etc.

Un plan officiel où l'on peut voir la manière dont les gains sont distribués dans les différentes classes, comme aussi les mises relatives, sera joint gratis à tout ordre et après chaque tirage, les listes officielles seront envoyées à nos clients sans qu'ils aient besoin de les demander.

Le paiement des prix est effectué promptement et sous la garantie de l'Etat.

Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent, le prix est pour un

entier billet orig. Fr. 12,50
demi „ „ „ 6,25
quart „ „ „ 3,15

contre mandat-poste ou remboursement.

Vu l'énorme chance de gain, les billets seront certainement vite épuisés et c'est pourquoi nous prions de nous faire parvenir les **commandes le plus tôt possible,** en tout cas avant le **31 octobre.**

Kaufmann & Simon
Maison de banque et change, à HAMBOURG

En face du Stand **MARTIGNY** En face du Stand

Royal Biograph

Portes Matinée 3 h. Soirée 8 h.

DIMANCHE 26 octobre
Matinée et Soirée

Rideau Matinée à 3 1/2 h. Soirée 8 1/2 h.

„Le BOSSU"

Grand drame de cape et d'épée en 60 tableaux d'après le célèbre roman de Paul Fédal

avec HENRI KRAUSS

créateur des « Misérables », dans le rôle de « Lagardère »

Garantie pour chaque paire.

Demandez prix-courant !

Nous expédions contre remboursement:

Souliers ferrés pr. fillettes	N° 26-29	Frs. 4.80	N° 30-35	Frs. 5.80
Souliers de dimanche „	„ 26-29	„ 4.80	„ 30-35	„ 5.80
Souliers ferrés pr. garçons	„ 30-35	„ 6.—	„ 36-39	„ 7.30
Souliers de travail, ferrés, pour femmes			„ 36-43	„ 6.80
Bottines à lacets garnies, pour dames, solides			„ 36-42	„ 7.—
Bottines à lacets pour dames, cuir box, élégantes			„ 36-42	„ 10.—
Bottines à boutons „ „ „ „			„ 36-42	„ 10.50
Souliers de travail, ferrés, pour hommes			Ia „ 39-48	„ 8.50
Bottines à lacets „ „ „			Ia „ 39-48	„ 9.—
Bottines à lacets de dimanche p. messieurs			„ 39-48	„ 9.—
Bottines à lacets de dimanche p. messieurs, cuir box, éleg.			„ 39-48	„ 11.50
Bottines à lacets pour messieurs, cuir box, forme Derby			„ 39-48	„ 12.—
Souliers militaires, ferrés, solides			Ia „ 39-48	„ 10.50

Atelier de réparations à force électrique.

Rod. Hirt & fils, Lenzbourg.

On offre à vendre au pré de l'Ile, Martigny, une petite propriété au bord d'une meunière pouvant servir d'étang à lever du sable.

S'adresser au « Confédéré ».

Lavage chimique — Grande **Teinturerie de Morat et Lyonnaise** LAUSANNE (S. A.)

Nettoyage des Gants, Boas, Plumes, Fourrures, etc.

Les plus hautes récompenses obtenues en Suisse

Dépôts à Martigny-Ville : M. **Sauthier-Cropt**, négt. ;
» à Martigny-Bourg : Mme Vve **A Chappot**;
» à St-Maurice : Mlles **Rappaz**, modes ;
» à Monthey : Mme Vve **Lometti Roten**;
» à Sierre : Les Hoirs de Deff. **Pellanda**, avenue de la Gare ;
» à Saxon : Mlle **Magnin**, modes ;
» à Montana : Mme Clivaz, bl.

Teinture en toutes nuances

***Nul n'ignore** que les*

PÈRES CHARTREUX

*expulsés de la **Grande Chartreuse**, ont emporté leur secret et fabriquent à* **TARRAGONE**, *outre leur Liqueur,*

L'ÉLIXIR VÉGÉTAL

SOUVERAIN CONTRE :
Indigestions, Maux d'Estomac, Syncopes, Influenza, Choléra, Mal de Mer, etc.

VULNÉRAIRE

L'Elixir végétal *combat les Coliques des Animaux domestiques.*

LÉON BUQUIN
Concessionnaire pour la SUISSE
30, Avenue du Mail, GENÈVE

ETERNIT

Société Suisse DES USINES ETERNIT à Niederurnen (Glaris)

Garantie contre les ouragans

Excellente ardoise pour couverture et revêtement de façades. — Durée illimitée.
Garantie 10 ans.
Revêtements intérieurs de plafonds et parois.

Savon Bor-Milk rajeunit le teint 75 cts. la pièce

chez H. Schmid, coiffeur, Martigny-V.; L. Baseggio, coffeur, Martigny-B.; E. Furter, coiffeur, Sion.

---

30 terrassiers sont demandés

au chantier de la Vièze, à Monthey.

Viande de jeunes chevaux et mulets

à bouillir fr. 0.80 le kg.
à rôtir fr. 1.— le kg.
Beefsteak fr. 1.20 le kg.

Cervelas, Saucisses de Vienne, Saucisses au cumin, gendarmes à 10 cts. la pièce. 50 pièces franco.

J. DRELLER, Boucherie, Bâle

Instruments musique

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Cuivres, Grammophones et disques.

Facilités de payement.

H. Hallenbarter, Sion

Vins en gros

Georges Spagnoli, Martigny

avise son honorable clientèle que, vu le manque de récoltes en Valais, il s'est approvisionné de

Vins italiens des premiers crus

Par ses importants achats à la propriété, il se trouve en mesure de livrer à des prix défiant toute concurrence.

Le premier wagon de moût arrivé a donné entière satisfaction à tous mes acheteurs.

Echantillons à disposition

Comme Dépuratif

Prenez le véritable **Salsepareille Model**

Le meilleur remède contre toutes les maladies provenant d'un sang vicié ou de la constipation habituelle, telles que : boutons, rougeurs, démangeaisons, dartres, eczémas, affections scrofuleuses et syphilitiques, varices, rhumatismes, hémorroïdes, époques irrégulières ou douloureuses, migraines, névralgies, digestions pénibles.

Agréable à prendre

Le flacon 3,50 fr. La demi bouteille 5 fr.
La bouteille pour la cure complète 8 fr.

Dépôt général et d'expédition : Pharmacie Centrale, Model & Madlener, rue du Mont-Blanc, 9, Genève.

Se trouve dans toutes les pharmacies.

Exigez bien la véritable Model

La Filature et Fabrique de Draps et Milaines
J. & H. BERGER Frères

successeurs de H. BERGER-BESSON, à **ECLÉPENS** (Vaud)
Maison fondée en 1838
Recommande aux propriétaires de moutons sa spécialité :
FABRICATION à FAÇON
de milaines et bons draps unis et façonnés pour hommes et femmes aux prix les plus réduits. — Filage de laine à tricoter.
Fabrication de couvertures de lits et de chevaux.
Echantillons et renseignements sur demande.
Vente de draps fins et nouveautés, draps de sports, draps militaires, mi-draps, cheviots, milaines p hommes, femmes et enfants.
Envoi d'échantillons
Cet établissement, des mieux aménagés, possède les machines les plus perfectionnées, ce qui lui permet un travail prompt et soigné, aux prix les plus avantageux.

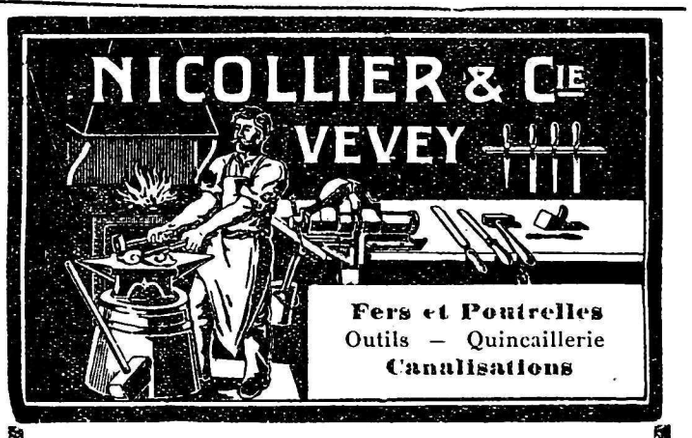

Tôles plombées et galvanisées
Tôles ondulées pour toitures

VINS

Maurice Paccolat, Vins en gros, Martigny-Bourg

Toute l'année excellent **Vin rouge des Pyrénées** à 10 degrés et délicieux **Vin blanc de Catalogne** à 11 degrés. **Bourgogne vieux, Monopole supérieur,** etc.

Se recommande à sa toujours plus nombreuse et très fidèle clientèle. — Echantillon sur demande — Téléphone 90.

ÉPARGNE SUISSE

Siège social : GENÈVE 11, Rue du Prince.

SOCIÉTÉ MUTUELLE & COOPÉRATIVE

(Titre XXVII du Code fédéral des Obligations)

Constitution d'un capital
par des versements minimes
à partir de 5 fr. par mois

Capital garanti — Sécurité absolue
Convient également à l'enfant

Les fonds capitalisés dès le premier versement sont convertis en obligations à primes de 1er ordre

Le portefeuille initial est constitué par les Fondateurs

Bonnes chances de gain sans risque pour le capital

Demandez Prospectus et Statuts

A louer à Martigny-Bourg
un appartement

de 5 pièces, cave et grenier, eau, gaz, électricité. S'adresser à Mme Vve Fréd. Lugon.

Qui vendrait à Martigny-Bourg
un appartement

si possible avec
grange et écurie

Adresser offres par écrit au Confédéré en ajoutant 20 centimes pour la réponse.

Aux Adultes

Ce que toute personne, **adultes seulement**, peut connaître : **Les Secrets de la Vie,** recueil de prédictions, 80 pages. Envoi franco contre remboursement de **Fr. 2.**— Adresser les demandes à la **Maison Nostradamus**, La Chaux-de-Fonds.

IACTA — VEAU : toujours le meilleur et le mieux contrôlé. Où il n'y a pas de dépôt demandez à Gland, franco 5 kg. 3 fr ; 10 kg. 6 fr. ; 25 kg. 14 fr. 50. On y revient toujours